

Réussir son projet d'économie sociale et solidaire dans le Grand-Orly Seine Bièvre



Fête des 5 ans de la ressourcerie La Pagaille à Ivry-sur-Seine.

L'Économie sociale et solidaire, partie prenante de l'identité du territoire

Gestion démocratique, utilité collective ou sociale, mixité des ressources et non-lucrativité, tels sont les principes qui fondent l'économie sociale et solidaire (ESS). Dans le Grand-Orly Seine Bièvre, ce secteur économique représente environ 20 000 emplois sur 285 000, soit 7,3% de l'ensemble.

Il s'appuie pour cela sur près de 1300 structures. Certaines communes concentrent particulièrement ce type d'activité, à l'instar de Villejuif qui accueille 22% des emplois ESS du territoire en raison de la présence de l'Institut Gustave Roussy, gros employeur ESS du territoire. Des petites structures maillent par ailleurs l'ensemble de l'intercommunalité.

1300 structures ESS dans le territoire, 7,3% des emplois

Un réseau précieux qui contribue à l'emploi local, au lien social et s'impose le plus souvent des exigences fortes en matière de transition écologique.



« Les structures de l'ESS répondent à des défis collectifs d'intérêt général comme l'accès à une alimentation saine, la protection de l'environnement, la cohésion sociale, l'insertion économique..., par une activité locale et non délocalisable ».

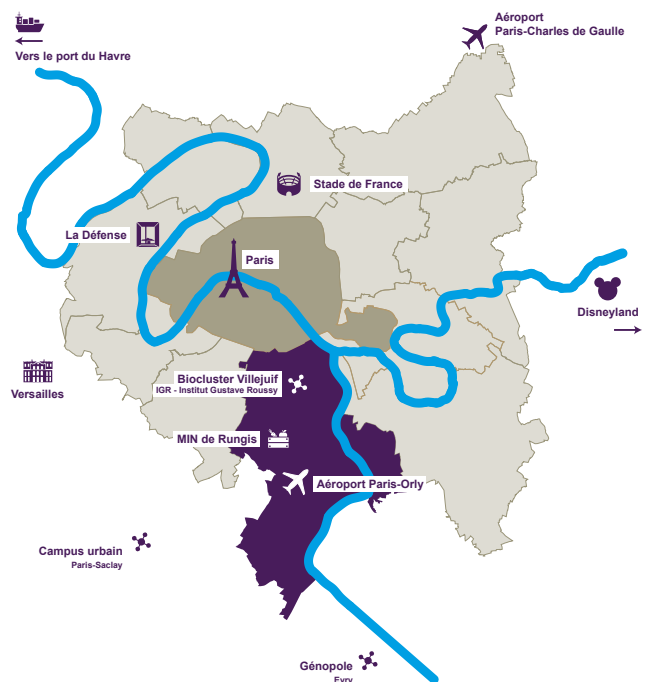
résume Nathalie Lallier, vice-présidente déléguée à l'économie sociale et solidaire du Grand-Orly Seine Bièvre et maire de Paray-Vieille-Poste. Pour le territoire, soutenir ce secteur à la hauteur de ses ambitions contribue donc à répondre aux enjeux de politiques publiques.

Un modèle qui repose sur l'engagement

Un soutien nécessaire car ces structures au modèle économique hybride ont une lucrativité limitée et sont souvent de petite taille. Sur les 1300 structures ESS du territoire, plus de 90% sont des associations.

Financement direct via des subventions, politique engagée de commande publique, conseil en développement, mise en contact avec des partenaires, promotion ou encore aide à l'implantation immobilière, telles sont les différentes formes de soutiens développées par le Grand-Orly Seine Bièvre pour répondre aux besoins des structures ESS, à chaque étape de leur développement.

Cet engagement s'opère de manière transversale, concernant aussi bien la gestion des déchets et la politique de réemploi que le développement économique, la politique de la ville, l'insertion professionnelle, la culture. Car, sur tous ces sujets, les projets d'Économie sociale et solidaire prospèrent et contribuent à la dynamique du territoire.



GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE : LA PLUS GRANDE INTERCOMMUNALITÉ DE LA RÉGION PARISIENNE

Le Grand-Orly Seine Bièvre fait partie des 12 territoires de la Métropole du Grand Paris. Fédérant 24 villes sur deux départements : l'Essonne et le Val-de-Marne. Avec plus de 720 000 habitants, il s'agit de la plus grande intercommunalité de la région.

Les 18 communes du Val-de-Marne sont : Ablon-Sur-Seine, Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-Le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry-Sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-Les-Roses, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villejuif, Villeneuve-Le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine. Les 6 communes de l'Essonne sont : Athis-Mons, Juvisy-Sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-Sur-Orge et Viry-Chatillon.

www.grandorlyseinebievre.fr

Comment le Grand-Orly Seine Bièvre peut vous aider à développer votre projet ESS



Des événements pour se former et réseauter

Pour éclairer les porteurs de projets sur tous les enjeux entrepreneuriaux (financement, recrutement, développement, commercialisation), le Grand-Orly Seine Bièvre propose régulièrement des rencontres avec des experts.



Flashez ce QRCode pour en savoir plus



Des dispositifs de financement

- **Un appel à projets ESS chaque année**
Cet appel à projets accompagne les structures lors de leur démarrage, sur des projets spécifiques ou pour le développement de leurs activités. (Plus de détails page 6).
- **Fonds de soutien à l'Insertion par l'activité économique (IAE)**
Il finance des actions de chantiers d'insertion (A.C.I.), d'associations intermédiaires (AI), d'entreprises d'insertion (EI) et de régies de quartier et de territoire grâce à des subventions de fonctionnement annuelles pouvant aller jusqu'à 10 000 euros.

Un accompagnement dans la recherche de locaux

La recherche de foncier fait partie des défis les plus difficiles de l'activité ESS, qui peut nécessiter beaucoup d'espace, comme les ressourceries, mais ne génère pas

de revenus suffisants pour payer le prix du m² en proche banlieue. Le territoire accompagne les porteurs de projets via plusieurs leviers :

- Une bourse des locaux
- Un travail de coordination avec les communes pour identifier les sites disponibles
- L'accueil dans des équipements du territoire (La Fabrique à Cachan, le Centre de l'entrepreneuriat à Choisy-le-Roi, La Station de Viry-Chatillon, Silver Innov' à Ivry-sur-Seine...)
- Le développement de l'urbanisme transitoire avec des partenaires

Le territoire est aussi un acheteur

SPASER, le nom de ce dispositif n'est pas très simple à prononcer mais il est précieux. Voté en 2021, le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables guide l'ensemble des services de l'intercommunalité pour que les commandes publiques favorisent un développement économique respectueux de la responsabilité sociale et environnementale, l'inclusion sociale et professionnelle et la transition écologique.

Pour mettre en réseau les acheteurs publics et les structures de l'ESS, le territoire organise chaque année une matinale des achats responsables.

La prochaine se tient le jeudi 9 novembre à 9 h à 12h30 au siège du Grand-Orly Seine Bièvre à Orly.



Matinale des achats responsables du Grand-Orly Seine Bièvre 2022.

Les partenaires du Grand-Orly Seine Bièvre pour structurer son activité



La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Ile-de-France (CRESS IDF)

La CRESS IDF propose des webinaires de formation, organise des tables rondes, relaie les appels à projets locaux, les offres d'emploi, produit de la statistique sur le secteur, défend l'ESS auprès des pouvoirs publics.

<https://www.cressidf.org>



France Active : structuration et financement

L'association aide à mûrir son modèle économique et à se financer grâce à du conseil, de l'accès à un réseau d'acteurs économiques et financiers et à du financement direct (prêts, garanties de prêt, investissement en fonds propres).

En Val-de-Marne : **France Active Métropole**

<https://franceactive-metropole.org/qui-sommes-nous/>

En Essonne : **France Active Seine-et-Marne et Essonne**

<https://franceactive-seineetmarneessonne.org>



CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) : financement citoyen

Ce mouvement regroupe des clubs de citoyens prêts à investir dans des projets locaux. Ils apportent aussi un accompagnement humain, technique, et partagent leur réseau.

<https://www.cigales-idf.asso.fr>

Voir l'interview du directeur IDF page 7



Le Dispositif local d'accompagnement (DLA)

Dispositif d'accompagnement gratuit pour développer son projet, recruter, consolider son activité, se professionnaliser...

Dans le Val-de-Marne, le DLA 94 est opéré par l'association régionale **BGE Adil**, qui accompagne les créateurs d'entreprise.

<https://bge-adil.eu>

Lire l'interview du responsable DLA 94, page 4

En Essonne, le DLA 91 est opéré par **France Active Seine-et-Marne et Essonne**, depuis Evry-Courcouronnes.

<https://franceactive-seineetmarneessonne.org/>



Cités Lab : entreprendre dans les quartiers prioritaires

Dispositif de BPI France pour encourager l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires. Accompagnement gratuit : permanences, réunions thématiques, aide pour préparer des concours comme Talents des cités, mise en relation avec des partenaires potentiels...

<https://www.citeslab.fr>

En Val-de-Marne, CitésLab est porté par **France Active Métropole**

<https://bpifrance-creation.fr/organisme/citeslab-val-marne/creteil>

En Essonne, CitésLab est porté par l'association **Qhube**, créée par France Active Seine-et-Marne Essonne et Initiative Essonne

<https://www.qhube.com>



Act'ESSonne : la plate-forme ESS de l'Essonne

<https://www.actessonne.eu>



Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE)

Elles proposent un statut d'entrepreneur salarié, aux côtés d'autres porteurs de projets. C'est une alternative à la création immédiate de sa propre entreprise ou à un statut d'auto-entrepreneur.

Coopaname est une CAE dispose de 7 établissements, essentiellement en région parisienne, dont un en Val-de-Marne, à Chevilly-Larue.

<https://www.coopaname.coop>



ESS Coop est une CAE basée en Essonne, à Viry-Châtillon.

<https://esscoop.fr>



L'Union Régionale des Scop et des Scic

Elle fédère et accompagne les entreprises structurées sous forme de coopératives.

<https://www.les-scop-idf.coop>

DLA : se faire accompagner pour garder le cap

À l'instar de toute entreprise, les structures de l'ESS ont besoin de se doter d'une stratégie pour définir leurs priorités d'action, garantir leur développement ou structurer une politique de ressources humaines adaptée. Des solutions d'accompagnement existent sur le territoire, à l'instar du DLA (Dispositif local d'accompagnement), opéré en Val-de-Marne par le BGE Adil et en Essonne par France Active Seine-et-Marne et Essonne. Questions pratiques à Sidane N'Diaye, responsable du DLA 94 qui accompagne une vingtaine de structures chaque année dans le territoire.

À qui s'adresse le DLA ?

Nous accompagnons les structures déjà employeuses, qui souhaitent être accompagnées pour se développer ou consolider leurs activités. Lorsqu'une structure a besoin d'avoir un regard extérieur sur son modèle économique, ses finances ou encore ses ressources humaines, nous commençons par faire un diagnostic complet (projets, gouvernance, RH, finances) pour comprendre les enjeux, forces et faiblesses, puis proposons un plan d'action et intervenons sur des besoins ciblés.

Comment se déroule l'accompagnement ?

À partir de ce diagnostic, qui doit être partagé par la structure, nous proposons un plan d'accompagnement et mettons en place un cahier des charges. La feuille de route est alors très précise, avec des objectifs de réalisation et des livrables. Nous demandons ensuite à des experts d'intervenir spécifiquement sur les problématiques identifiées, comme la gestion financière ou les ressources humaines. La structure doit être totalement impliquée dans la démarche de progression.

Quelles problématiques sont fréquemment rencontrées ?

Il y a souvent un enjeu de recentrage des projets et des missions dans des structures qui ont tendance à se disperser, parfois sur des appels à projets ou des partenariats éloignés de leur objet.

En apportant un regard extérieur, nous aidons la structure à reformuler sa vision stratégique, son projet associatif (95% des structures que nous accompagnons sont des associations) et les missions sur lesquelles elle va se recentrer et se concentrer.



Speedmeeting pour pitcher son projet.

Faut-il parfois faire évoluer les projets ?

Il faut être attentif à son environnement. On peut avoir une première intuition. Par exemple, on pense qu'il n'y a pas d'acteur qui couvre tel besoin. Et puis, on réalise qu'il y a une raison et qu'il faut aborder la question autrement. Le conseil : être attentif à son environnement pour rester en complémentarité.

Quelles sont les principales problématiques de ressources humaines ?

Il y a deux moments charnières : le premier salarié et la maturité. Lors du premier recrutement, l'association passe du rôle d'animateur à celui d'employeur, avec des droits et des devoirs, un cadre juridique à respecter... Lorsque l'association s'est beaucoup développée, il faut savoir se stabiliser, absorber ce travail en interne et évaluer d'éventuels besoins de recruter ou de revoir l'organisation. Au fil du temps, il peut y avoir un décalage entre les fiches de poste et les missions effectives, qui génère des tensions. Dans ce cas, il faut remettre à plat l'organisation, les procédures de décision et la répartition des missions, entre les salariés mais aussi entre salariés et administrateurs.

APPUI RH : UN SERVICE DU TERRITOIRE POUR VOUS AIDER À GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES

Au sein du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, le service Appui RH accompagne les structures de moins de 50 salariés pour recruter des salariés, les former, gérer les ressources humaines dans le respect des dispositions légales. Cet accompagnement prend la forme de rendez-vous individuels comme d'ateliers collectifs.

Contact : deveco.appuirh@grandorlyseinebievre.fr

Appel à projets ESS : 45 lauréats et près de 300 000 euros engagés depuis 2018

Organisé chaque année depuis 2018, l'appel à projets ESS du territoire Grand-Orly Seine Bièvre encourage les structures dans leur développement et leurs investissements. Retours d'expériences 2022.



Ferme des Meuniers.

Ferme des Meuniers : un coup de pouce pour des réparations très attendues

Installée sur trois hectares à Villeneuve-le-Roi, la Ferme des meuniers a une vocation sociale et pédagogique. Elle cultive des légumes, récupère des invendus pour faire des paniers solidaires, propose aussi des activités avec ses chevaux...

« La subvention de 8000 euros nous a permis de réparer les clôtures de l'enclos à chevaux, des animaux précieux pour la médiation, et de remplacer enfin les roues de la calèche, » témoigne Patrice Fauquemberg, président de l'association.

Groupement d'employeurs Profession Sports et Loisirs : une aide pour prendre le temps d'investir dans la diversification

Ce groupement permet de partager des salariés entre associations ou collectivités, et de sous-traiter leur gestion administrative. Il gère en moyenne 200 salariés pour une centaine de structures, essentiellement des animateurs de centre de loisirs ou des éducateurs sportifs.

« L'aide de 5000 euros nous a permis d'investir du temps pour diversifier les profils à mutualiser, en développant notamment les fonctions support comme l'administratif, l'accueil, la communication, la recherche de partenariats » détaille Théo Gaillard, responsable du développement.

L'Ecume des choses : une aide au démarrage

Cette toute jeune ressourcerie s'est lancée au printemps 2023 à Chevilly-Larue, dans des locaux mis à disposition par la ville. Elle a bénéficié de 10 000 euros.

« Cela nous a permis d'organiser des ateliers de sensibilisation et de nous faire connaître avant l'ouverture, et de démarrer sur des chapeaux de roue ! » témoigne Marion Lafon, sa directrice.



Les Bokhalés : cantine solidaire et circuit court et bio



Flashez ce QRCode pour voir le témoignage



Cantine solidaire Les Bokhalés à Ivry-sur-Seine.



Inauguration de la ressourcerie L'Ecume des choses.

45 PROJETS AIDÉS DEPUIS 2018

Les structures accompagnées : Approche, Cité Phares, Cyclofficine, La Ressourcerie du spectacle, Les Passeurs de temps, Majesty, Ohé Service, Profession Sport et loisirs, Re-bondir, Au fil de l'eau, Collectif Repérages, Coquelicoop, Cultures du cœur 94, La Ferme des Meuniers, La Friperie solidaire, Afrique et espoirs, Bou'Sol, CBE Sud94, Faire, Envie de Lire, le Théâtre El Duende, Collectif Ne rougissez pas, Essonne MobilitéS, Et toi tu fais quoi ? Entre 2A, Zestes citoyens, IDEA'L, La Cloche, La Cour Cyclette, Le Concert impromptu, Les Bokhalés, Les Grains de Sel, le foyer social éducatif Olivier de Serres, Courage le groupe, Ville Nature Buidécetrs, MED Arcade, Coop'Communs, OBAI, Garage, Les Muses de Paris, Maison de l'écologie urbaine et pratique, Coopaname, Epicerie sociale et solidaires d'Ile-de-France, L'Ecume des choses, Les Bokhalés, Points Communs, Zone-Ah ! La Fah-brique 94

Les Cigales, des investisseurs citoyens

Pionniers de la finance solidaire, les Cigales (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) fêtent cette année leurs quarante ans d'existence. Ce réseau associatif est particulièrement actif dans le Grand-Orly Seine Bièvre où il compte 5 clubs. Le point avec Mickael Barth, coprésident du mouvement.

Les Cigales, comment ça marche ?

Les Cigales sont des clubs de citoyens qui investissent collectivement dans des projets. Ces clubs comprennent entre 6 et 20 citoyens investisseurs, en moyenne 12. Chaque club a deux cycles de vie de cinq ans chacun. Durant la première phase, les Cigaliers identifient les projets et décident d'y investir. Lors de la seconde phase, ils accompagnent les porteurs de projets et revendent leurs parts ou se font rembourser des prêts d'honneur qu'ils ont octroyés.

Quels sont les critères pour choisir les projets ?

Pour examiner les dossiers, les clubs organisent des bourses aux projets lors desquelles les candidats viennent pitcher, avant un temps d'échange.

Les projets doivent avoir une dimension environnementale ou sociale et un impact local pour les citoyens. Ils peuvent être portés par des entreprises comme des associations. Chaque club peut avoir sa philosophie d'investissement, certains privilégient par exemple les projets environnementaux, d'autres les coopératives. Il ne faut pas hésiter à venir nous voir en amont, même si le projet n'est pas complètement ficelé. Nous avons des compétences parmi les Cigaliers (juridiques, financières...) et pouvons accompagner. Nous sommes d'abord un mouvement citoyen.



Présentation du club Les Cigales.

Combien investissent-ils ? Comment ?

Les Cigales investissent en faisant des prêts d'honneur ou en prenant des parts, dans la phase la plus risquée. L'objectif est de faire levier pour débloquer des situations. Cela aide d'aller voir un investisseur en expliquant que l'on a déjà 80 citoyens qui croient dans le projet.

Le montant moyen des investissements est de 2 500 euros mais cela va de 1 000 euros à beaucoup plus, en se fédérant à plusieurs Cigales. Nous avons ainsi financé une boulangerie à hauteur de 20 000 euros.

Quels conseils pour réussir son pitch ?

Il n'y a pas de miracle, il faut le préparer et s'entraîner. Pour s'assurer que tout le monde comprendra de quoi il s'agit, il peut être utile de s'exercer devant quelqu'un qui n'y connaît rien. On peut aussi se filmer et visionner ensuite pour corriger. Mais l'accueil est de toutes façons bienveillant. Les Cigales, c'est un crash test avant d'aller voir un investisseur professionnel !



LES CIGALES DU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

Quatre clubs Cigales sont actuellement en phase d'investissement : Cig'Ivry à Ivry-sur-Seine, créé en 2020 ; l'ESSaim à Villejuif, créé en 2021 ; la Mouette au Kremlin-Bicêtre et la Cigalerie à Choisy-le-Roi, créé en 2021. Pionnier dans le territoire, le club du Val-de-Bièvre, créé en 2016, est passé en gestion en 2021.

Les grands rendez-vous ESS du Grand-Orly Seine Bièvre 2023-2024

Le mois de l'Économie sociale et solidaire

9 NOVEMBRE 2023

LA MATINALE DES ACHATS RESPONSABLES

Rencontre entre les acheteurs publics et les structures de l'ESS et TPE/PME du territoire (retours d'expérience, speed-meeting...)



Jeudi 9 novembre de 9h à 12h30
au siège du Grand-Orly Seine Bièvre

21 NOVEMBRE 2023

LE GRAND RDV DE L'ESS EN GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

Remise des prix aux lauréats de l'Appel à Projets ESS et speed-meeting pour les porteurs de projets en quête d'accompagnement et/ou de financement.

Ce temps fort de l'ESS sera l'occasion de découvrir le tout nouveau tiers-lieu géré par ESS Club dans les locaux du bailleur Seqens.



Mardi 21 novembre de 15h30 à 19h
à l'ESS Club de Villejuif

Appels à projets

APPEL À PROJETS ESS



Printemps 2024

Plus d'informations pages 3 et 6

FONDS DE SOUTIEN À L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)



Printemps 2024

Plus d'informations page 3

Tout au long de l'année

Des ateliers thématiques, des événements de mise en relation, du conseil personnalisé, une newsletter, une équipe dédiée



Association Les Vertugadins à Ivry-sur-Seine.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Contactez-nous :

deveco.ess@grandorlyseinebievre.fr